

ABONNEMENT.

Sauumur... 30 fr.
En an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonné doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois peuvent être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 JANVIER

Chronique générale.

CONSEIL DE CABINET.

Les ministres se sont réunis hier matin
en conseil de cabinet au ministère des affaires
étrangères, sous la présidence de M. de Freycinet.

La réunion, qui s'est prolongée jusqu'à
midi un quart, a été exclusivement consa-
crée à l'élaboration de la Déclaration ministé-
rielle, dont les termes ont été définitive-
ment arrêtés.

C'est probablement demain vendredi que
le Message présidentiel sera lu aux Cham-
bres. Samedi, le gouvernement donnera lec-
ture de la Déclaration ministérielle.

Le gouvernement paraît incliner à de-
mander au Président de la République d'us-
ser de son droit de grâce en faveur de tous
les condamnés politiques. M^{lle} Louise Michel
et le prince Kropotkine seraient complète-
ment graciés.

La Déclaration ministérielle traitera prin-
cipalement les trois questions suivantes : ré-
formes financières, règlement des opérati-
ons coloniales, nouvelle direction à imprimer
au personnel administratif.

LA FAMEUSE CONCENTRATION.

Des efforts sont faits, en ce moment, en
vue de la reconstitution des groupes de la
majorité républicaine de la Chambre. Toute-
fois, au lieu de quatre groupes de la précé-
dente législature, il n'y en aurait plus que
deux. La gauche radicale et l'extrême gau-
che délibéreraient en une seule réunion sous
le titre d'extrême gauche.

L'union républicaine et l'union démocra-
tique se fonderaient à leur tour dans un
groupe unique dit de l'union des gauches.

C'est aujourd'hui que l'union des gauches
va essayer de se former.

Les députés radicaux sont convoqués pour
demain à l'effet de constituer l'extrême gau-
che.

M. Floquet a été élu président de la Cham-
bre par 243 voix sur 298 votants.

L'élu de 243 voix va présider et régenter
une Chambre de 584 députés, avec 50 voix
de moins que la majorité la plus élémentaire.

Tout devient petit et ridicule dans la Ré-
publique.

L'entente sur le choix des sous-secrétaires
d'Etat devient de plus en plus difficile.

Les candidats que M. de Freycinet veut
imposer à ses collaborateurs ne sont pas
absolument du goût de ceux-ci. Il avait été,
il y a huit jours, question de M. de Lanessa,
de M. Etienne, de M. Rivet, de M.
Bovier-Lapierre et d'une vingtaine d'au-
tres.

Aujourd'hui l'on parle de M. de La Porte
pour le sous-secrétariat aux colonies, de M.
Peytral aux finances, de M. Brousse à la
justice; ces nominations sont-elles certain-
es? Elles l'étaient avant-hier soir, elles ne
l'étaient plus hier, car le conseil de cabinet
n'a pu trancher les difficultés.

Le mouvement administratif en prépara-
tion au ministère de l'intérieur est ajourné;
l'entente, paraît-il, est également difficile
sur ce terrain entre les membres du cabi-
net.

Enfin, le ministre de la guerre s'est dé-
cidé à donner des ordres pour la réunion,
dans le plus bref délai, du conseil d'enquête
chargé d'examiner la conduite du colonel
Herbinger.

Le général Lewal, commandant en chef
du 10^e corps, dont fait partie le 25^e régi-
ment d'infanterie auquel appartient le col-
onel Herbinger, est chargé de cette convoca-
tion.

nous fait frissonner. Seuls les enfants ne se sentent
pas tristement influencés par tous ces éléments
déchaînés.

— J'ai gagné, s'écrie Pierre.

Alors, abandonnant les cartes, sans façon, il
saut sur le fauteuil du bon amiral de Stève, et
demande une histoire qu'il écoute attentif et qu'on
lui dit à voix basse.

Grand-père, de sa main tremblante, jette de nou-
velles pommes de pins à la flamme dévorante. Je
regarde ma mère dans le rayonnement du brûlant
brasier, et je constate l'altération de son visage.
Souvent, hélas! j'aperçois deux larmes coulant
dans le sillon creusé sur ses joues. Qu'elles le
connaissent ce chemin de souffrance, ces larmes
amères! Comme, chaque jour, elles le creusent
davantage!

Les nouvelles de Varsovie sont navrantes. C'est,
là-bas, la morne tristesse. Tous les amis, tous les
frères d'armes de mon père sont décimés, enpri-
sonnés, exilés. Partout des ruines, des villages en
cendres et des châteaux incendiés. La plaine, si
fertile naguère, est laissée en friche. Seuls les os
des morts — des martyrs — y blanchissent au
milieu des épines, des chardons et de l'ivraie.
Pourquoi ensemençer? Le Russe viendra piétiner
et brûler la moisson. Pourquoi tenter de vivre? La
vie est-elle si enviable, quand, au lieu de porter la
tête haute, il faut la courber et plier les épaules

LE MONOPOLE DE L'ALCOOL.

M. Jules Roche, député de la Savoie, va
déposer sur le bureau de la Chambre des
députés une proposition de loi ayant pour
objet d'attribuer à l'Etat le monopole de
l'alcool, comme il a déjà celui du tabac.

Ce projet, d'après M. Jules Roche, sans
augmenter le prix de l'alcool, fournirait non-
seulement à l'Etat des ressources considéra-
bles pour équilibrer le budget, mais per-
mettrait en même temps d'effectuer d'import-
ants dégrèvements en faveur de l'agriculture
et de l'industrie.

M. Jules Roche ne déposera sa proposi-
tion qu'après le dépôt du budget de 1887,
afin d'en demander le renvoi à la commis-
sion du budget qui va être élue prochaine-
ment.

On sait que le conseil fédéral allemand va
être saisi d'un projet analogue.

UN AVEU A NOTER

Le Temps, oui, le Temps, avoue que Paris
souffre de n'avoir plus de cour. Voici les
deux lignes que nous découpons dans un
article du grave journal républicain sur la
mode féminine à Paris :

« Aujourd'hui, il n'y a plus de cour et
avec elle a disparu le principal foyer du luxe
parisien. »

Donc le gouvernement de la République
a tué le luxe, c'est-à-dire la fortune de
Paris.

Le Temps en convient. Il faut que ce soit
bien vrai!

Samedi, le général de Charette a fait cé-
lébrer à Saint-Pierre de Chaillot, sa pa-
roisse, à Paris, un service religieux pour le
repos de l'âme de son fils. A gauche de
l'autel avait pris place la famille: M^{me} et
M^{lle} de Charette, le général et ses deux fils,
et le duc de Fitz-James. A droite, on remar-
quait aux premiers rangs: M. le duc de Ne-

mours, M. le duc d'Alençon, M. le duc et
M^{me} la duchesse de Chartres, et le marquis
de Beauvoir, qui représentait Monsieur le
comte de Paris. Le maître-autel était bril-
lamment illuminé et orné de draperies noi-
res frangées d'argent. La messe a été dite
par M. le curé de la paroisse; l'absoute a
été donnée par M^{re} d'Hulst, vicaire général,
directeur de l'institut catholique.

Dans la nombreuse assistance, on remar-
quait: M^{re} de Rende, nonce apostolique; le
prince Czartorisky, le comte de la Tour-en-
Voivre, représentant le roi des Deux-Siciles;
le général de Galliffet, le duc et la duchesse
de Bisaccia, le marquis de la Rochejacque-
lein, le marquis de Pimodan, duc de Castel-
fido; MM. Edouard Hervé, Keller, Calla,
baron Reille, comte de Riancey, marquis
de Moy, etc. Après l'office, les princes sont
venus à la place du général lui témoigner
leurs affectueuses condoléances. Le défilé
de la foule devant le général a duré une
heure, chacun voulant lui exprimer sa part
dans une si terrible douleur.

RÉVOLTE DANS DEUX PRISONS

On télégraphie de Riom, 14 janvier :

« Aujourd'hui, à cinq heures et demie
après midi, six cents détenus se sont révol-
tés dans la maison centrale de notre ville.

» Les révoltés se sont enfermés et barri-
cadés dans le réfectoire, refusant de se ren-
dre.

» Il est impossible de connaître les me-
sures prises pour réprimer cette révolte.
Les autorités se taisent et, bien que le fait
soit connu, les renseignements font dé-
faut.

» On parle avec les détenus. Les
troupes sont sur pied.

» Cette émeute peut être attribuée à la
mauvaise administration du directeur, qui
avait organisé, pour les détenus, des confé-
rences politiques, et qui avait remplacé,
dernièrement, M. Bailleul, déplacé par or-
dre de M. Gomot.

» Une autre révolte vient d'avoir lieu dans

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Kerlis, novembre 18...

Comme le temps s'envole dans cette solitude de
Kerlis! Pour la seconde fois l'hiver nous est
revenu. La mer bat avec violence au pied du
manoir; elle écume, elle mugit; elle envoie, sur le
roc, ses basses et ses tonnerres. Le vent tour-
mente les arbres; la falaise est dénudée, c'est
sinistre.

Toutes nos soirées se passent dans le grand
salon: Un feu de roi pétille dans l'âtre, grand-père
l'anima encore par de fréquents coups du tison-
nier. Les enfants jouent aux cartes en compagnie
d'un vieil ami de mon aïeul, le contre-amiral de
Stève. Je m'occupe de quelques travaux d'aiguille
près de Mademoiselle, et ma mère, assise sous la
lampe, dévore tous les journaux venant de Varsovie.
Fébrilement elle en tourne les pages de sa main
amaigrie, brûlante de fièvre comme ses beaux yeux
bruns.

La rafale, en s'engouffrant dans les couloirs,

sous les humiliantes lanieres, sous le knout cruel;
quand, au lieu de respirer l'air pur et libre, il faut
étouffer sous le poids de l'oppression? La révolte
mente aux lèvres, et les lèvres, frémissantes de
juste colère, doivent cependant demeurer muettes
toujours, toujours.

A ces douleurs patriotiques se joint, pour nous,
une peine bieu vive. Serge Nariski... Serge, pres-
qu'un enfant, est dirigé sur la Sibérie. Il a tenu sa
promesse. Avec l'aide de quelques courageux volon-
taires, il a voulu se jeter sur la Chatne. Il a tenté
de culbuter l'escorte et de délivrer mon père...
Généreuse, mais inutile folie.

Et, maintenant, comme son commandant, Serge
est prisonnier des Russes. Il expie, par la perte de
sa liberté, son dévouement au comte de Rudzen.

En lisant ces lignes, je me suis sentie remuée
jusqu'à l'âme. C'était en moi une douleur poi-
gnante, suivie d'une révolte sourde, et de larmes
de rage, de larmes brûlantes, que seule la prière a
pu adoucir, apaiser.

Pauvre Serge!... Pauvre Serge Nariski, si jeune,
si vaillant, si héroïque!...

Les journaux achevés, ma mère déroule, sur le
guéridon, une carte de Russie. Elle me fait signe,
je m'approche. Du doigt, elle me désigne le long
ruban de route qui sépare Varsovie d'Irkoutsk.

C'est Moscou, la ville sainte, la ville des cloche-
tons et des coupoles; c'est Nidjei-Novgorod;

c'est Kazan; c'est Tomsk; c'est Tobolsk... c'est
Irkoutsk!

— Regarde, me dit-elle, il doit approcher du
but... Il est là, sans doute... Il s'avance pénible-
ment dans la neige glacée... Pauvre Stani! pauvre
martyr!

Et, tandis que l'aiguille marche lentement sur le
cadran de l'horloge de chêne, que le vent em-
porte les feuilles mortes, nous restons là, devant
l'âtre, parlant de lui. Puis, soudain, les yeux de ma
mère prennent une expression étrange. Vivement
elle s'éloigne du foyer.

— Non, non, je ne veux pas avoir chaud quand
il frissonne! Quel martyre de vivre ainsi! Oh! le
revoir! le revoir!

L'amiral vient à elle, lui prend la main.

— Consolez-vous, soyez raisonnable, ma chère
Marie... Patience... Courage... Résignation!

— Résignation... Patience!... balbutie-t-elle...
Est-ce possible?

Et, baissant la tête, elle pleure tout bas.

M. de Stève est notre voisin et notre meilleur
ami. Seulement un bout de falaise sépare son
manoir à tourelles de notre Kerlis; aussi, presque
chaque jour, même lorsque le vent fait rage,
voyons-nous arriver le vieil amiral, boutonné
jusqu'au menton dans sa capote de drap imper-
méable. C'est un original, à coup sûr, que ce petit
vieillard à la taille cambrée, aux yeux gris et

la prison de Gaillon. Des détenus ayant refusé le travail dans un atelier, ordre a été donné au gardien de les mettre au cachot : les détenus ayant résisté, il a fallu la force. Alors les détenus se sont jetés sur les gardiens, dont deux ont été blessés assez grièvement. L'un d'eux, Giffard, a reçu un coup de couteau sur la main droite. L'autre, Piquet, a été frappé d'un coup de couteau dans le dos.

» Les coupables sont mis à la disposition du parquet et passeront probablement aux prochaines assises. »

RECETTE

Pour faire un ministre

Faire un ministre? Au fond, la chose est très-facile : Vous prenez un fruit sec qui ne soit bon à rien, Un zéro bien complet, un aimable fossile. Puis vous faites bouillir l'objet à feu moyen.

Pourvu qu'il ne soit pas tout à fait imbécile, Que de la politique il ait fait son soutien, Qu'il ait un peu d'argent, du linge, un domicile, Il fera votre affaire et tout marchera bien.

Un sonnet sans défaut vaut mieux qu'un grand ministre ; Et, pourtant, qu'il soit beau, laid, élégant ou cuitre, L'homme d'Etat se traite à l'égal d'un sonnet.

Quand on voit que partout il remporte sa veste On dit, en imitant la rudesse d'Alceste : « Franchement, il est bon à mettre au Cabinet! »

ÉTRANGER

ESPAGNE. — L'échauffourée de Carthagène. — D'après des dépêches adressées de Madrid, dépêches fort contradictoires quant aux renseignements qu'elles transmettent, un sergent aurait tenté de s'emparer de l'un des forts les plus importants de la ville.

Escorté de quarante soldats, disent les uns, de paysans, affirment les autres, le sergent s'approcha du fort à la faveur de l'obscurité ; le sergent de garde leur ouvrit la porte du fort ; les insurgés, ayant pénétré, surpris le gouverneur et l'attachèrent.

Le général Fajardo, informé de cet événement, sortit de Carthagène à la tête de cinq compagnies qu'il disposa à une certaine distance du fort, puis il s'avança en reconnaissance avec quatre gendarmes.

Les insurgés firent feu sur lui et, se voyant surpris et dans l'impossibilité de défendre le fort, où ils n'étaient pas soutenus par la garnison, ils prirent la fuite et descendirent jusqu'à la mer par l'escalier qui conduit à la place.

Le général Fajardo a été blessé de quatre balles.

ANGLETERRE. — Les Anglais se préoccupent de la présence des Allemands aux îles Samoa.

On écrit de Londres, 42 janvier :

« Les dernières nouvelles des îles Samoa sont très-inquiétantes.

pénétrants, aux traits empreints d'énergie. Collectionneur enragé, il m'emmène souvent dans ses courses, et lorsqu'il aperçoit quelque chaumière encore inexploree, ses narines, fort expressives du reste, se mettent à palpirer ; il prend une énorme prise dans sa tabatière d'écaïlle à filets d'or, et me dit d'un air radieux :

— Nadéje, je flière des trésors ! je flière des vieilleries !

Nous entrons dans la ferme. A la vue des lits clos finement sculptés, des armoires de chêne patiemment fouillées, des statuettes de la Vierge presque informes, des dressoirs couverts d'assiettes bariolées de fleurs multicolores, il se pâme d'admiration.

La ménagère, avec sa coiffe blanche en forme d'ailes, sa collerette emposée, et, la taille très-serrée dans un double corsage de drap bleu tout bordé d'étranges bigarrures, arrête son rouet. Puis, avec sa figure tranquille, à l'expression primitive, elle nous dit bonjour en langue celtique. Alors commence un interminable dialogue où plus d'une fois l'amiral perd son breson ; mais il montre sa bourse bien garnie en désignant, de la main, l'objet convoité. L'acheteur et le vendeur finissent toujours par s'entendre ; et, le lendemain, le bahut ou le lit de chêne, respectueusement placé sur une lourde charrette, chemine vers le manoir à tourelles afin de grossir la formidable

» Les Allemands ont fait naître un incident pour s'immiscer dans les affaires du gouvernement. Les fonctionnaires allemands sous prétexte de protéger les négociants de leur nationalité, ont insulté le Roi, des chefs de tribu et des indigènes.

» Ces derniers étaient si excités que, sans l'intervention des consuls anglais et américain, les résidents allemands auraient été infailliblement massacrés.

» Un détachement de marins a été débarqué sans retard du navire de guerre allemand l'*Albatros* et s'est emparé par la force du point où le Roi et ses conseillers s'étaient réfugiés.

» Le drapeau de Samoa a été amené par le consul allemand, en présence des forces allemandes.

» Les consuls anglais et américain ont protesté vivement, mais sans résultat, contre ces procédés. Ils ont ensuite rédigé une protestation écrite.

» Le ministre de la marine, qui a reçu une dépêche confirmant ces renseignements, a l'intention de demander des explications au gouvernement allemand.

» Les îles Samoa ou des Navigateurs sont situées entre le 43° degré de latitude sud et le 170° degré de longitude est, dans la Polésie.

» Une convention signée en 1878 ou 1879 entre l'Allemagne, l'Amérique et l'Angleterre interdit à ces trois puissances d'annexer cet archipel ou même d'y proclamer leur protectorat.

» L'action de l'Allemagne constitue une première violation de cet engagement et peut donc avoir des conséquences graves si l'attitude prise par le commandant de l'*Albatros* n'est pas désavouée par le gouvernement allemand. »

LA NEIGE EN TUNISIE.

La neige est tombée en grande abondance dans toute la Régence, fait extrêmement rare en Tunisie.

Les montagnes qui entourent Tunis sont toutes blanches, et dans l'intérieur la couche de neige mesure un mètre de hauteur.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 janvier.

L'épargne achète et contribue à la hausse voulue par les puissances qui dirigent le marché : le 3 0/0 est à 81.40, l'amortissable à 83.50, le 4 1/2 0/0 à 110.50.

La Banque d'Escompte est très-ferme. La hausse de l'Italien a dû lui profiter depuis deux mois et rendre excellente une situation déjà bonne.

Le Crédit Foncier regagne progressivement son coupon. Il cote 1,340 fr.

On est étonné de voir encore à 435 fr. les Foncières 1885 qui ont six tirages par an et dont la libération s'opère par versements semestriels de 50 fr. Les petites économies des classes laborieuses trouvent là un placement sans risques avec la chance de gagner un lot de 100,000 fr.

Les porteurs d'obligations hypothécaires des Mines d'Anzits peuvent trouver preneur au comptant de M. Carbonez (21, rue Bréa, à Paris), malgré la déchéance dont ce titre est frappé.

Le Crédit Lyonnais a perdu 1.25 sur la semaine dernière.

Les obligations de Chemins de fer ont des demandes très-suivies, citons parmi les plus recherchées celles des Chemins de fer Economiques dont le titre cote 340 atteindra avant peu une plus-value certaine en raison des nombreuses garanties dont ce titre est entouré, aussi en conseillons-nous l'achat à nos lecteurs.

collection du vieil amiral : Tableaux enfumés, faïences sans prix, meubles inestimables récoltés sur tous les points du globe, et qui feraient la gloire de bien des musées.

Cela va sans dire, chaque objet a son histoire ; que, bien des fois, déjà, nous a narrée l'aimable collectionneur. Il raconte aussi volontiers ses lointains voyages, et c'est avec mon aïeul des : « Te rappelles-tu quand nous étions enseignes à bord du Jean-Bart?... Te souviens-tu de notre campagne de l'Inde? »

J'écoute avec intérêt. Le bon amiral nous transporte des pôles aux tropiques, et grand-père sent passer sur lui comme un souffle de jeunesse. Il se réchauffe au soleil de l'Inde ; il s'émeut à la pensée des combats, des abordages ; et, parfois, les deux vieillards, électrisés, se lèvent dans un même élan, et se retrouvent l'un devant l'autre, l'œil étincelant, comme s'ils allaient encore combattre.

Puis l'amiral de Stève éclate de rire.

— Allons, mon vieil André, l'esprit est encore jeune ; il oublie les années sans nombre... Cruelles ennemies !

Il se rassied, moitié riant, moitié triste, enfonçant sur son crâne chauve son bonnet de velours noir, tandis que mon aïeul regarde, d'un œil morne, sa béquille d'ébène.

(A suivre.)

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

La Société des Steeple-Chases de France vient d'attribuer des prix de 4^e série (2,600 fr.) à divers hippodromes, parmi lesquels nous remarquons les suivants :

Angers, Cholet, La Flèche, La Roche-sur-Yon, Le Lion-d'Angers, Nantes, Pornichet-les-Pins, Rennes, Saumur et Segré.

GUÉPIN DE NANTES

Le public qui assistait vendredi à la conférence du docteur Moltais sur Guépin de Nantes a été frappé de la manière élevée dont le conférencier a traité son sujet. Avec une hauteur de vue et une impartialité dans les jugements, certainement dignes de son modèle, le docteur Moltais s'est attaché d'une façon trop peu commune, à une époque comme la nôtre où les querelles politiques obscurcissent si souvent les sentiments de justice, à mettre en relief les qualités de Guépin qui ont fait de l'illustre Nantais un homme respecté de tous les partis.

Lorsque parurent les premières propositions ayant pour but d'élever une statue à Guépin, le président du Conseil général de la Loire-Inférieure, l'honorable M. de La-reinty, légitimiste de vieille roche, affirma publiquement qu'après avoir toute sa vie combattu les opinions du docteur Guépin, il voulait être un des premiers à s'associer à l'hommage qu'une population justement reconnaissante voulait rendre à un oculiste habile, à un médecin bienfaisant, à un philanthrope que l'honorabilité de toute sa vie avait placé bien haut dans l'estime publique.

Cette loyale adhésion à l'œuvre de la statue de Guépin a été le point de départ d'un courant d'impartialité qui a entraîné la presse de tous les partis.

Dans la Loire-Inférieure, en Vendée, à Angers, tous les journaux ont ouvert leurs colonnes à la souscription.

La mémoire de Guépin était bien digne de cette touchante unanimité. S'il y eut des adversaires pour ses doctrines, il n'y eut jamais d'ennemis pour sa personne ; sa bonté proverbiale, son esprit fin et délicat, sa haute et sereine intelligence désarmaient et charmaient tous ceux qui l'approchaient.

Lorsque sa mort fut connue à Nantes, ce fut un deuil public. Toutes les opinions furent largement représentées à ses funérailles. Les républicains pleuraient un coreligionnaire éminent qui avait tenu avec fermeté dans des moments difficiles le drapeau de la démocratie ; tous regrettaient un grand citoyen qui avait été par sa science et par sa charité un bienfaiteur de l'humanité.

Nous ne pouvons suivre le docteur Moltais dans le récit de cette longue et belle vie, nous ne pouvons qu'applaudir au succès bien mérité de sa conférence, et qu'espérer qu'il se trouvera à Saumur des souscripteurs pour la statue du docteur Guépin, l'homme bienfaisant plutôt que l'homme politique.

Le vice-amiral Bergasse Dupetit-Thouars, actuellement préfet maritime à Cherbourg, prend la direction du Matériel, en remplacement de M. Peschart d'Ambly, directeur des Constructions navales.

M. Brunet, conseiller de préfecture de Maine-et-Loire, est nommé vice-président du conseil.

LE BESOIN D'ÉPURER.

Nous lisons dans la *Petite France* de dimanche 10 janvier :

« FONTEVRAULT. — A la maison de détention. » — On nous signale le nouveau directeur, M. Merchez, comme fort dur vis-à-vis de ses inférieurs. Il a en outre certaines relations cléricales fâcheuses. M. Merchez fera bien de s'observer, ou il lui arrivera ce qui est arrivé à son prédécesseur M. Olivier. » Fontevault n'est pas un lazaret d'A-frique : qu'il s'en souviennet ! »

Bravo, confrère ! épurez, épurez toujours ! C'est votre espoir de salut, c'est aussi le nôtre. Nous ne connaissons nullement M. Merchez, mais nos renseignements nous apprennent que le pur Demangeat, inspecteur général des prisons, l'a annoncé pour

un radical sûr. Nous avouons que ce radical commençait à donner des inquiétudes sérieuses à nos amis. O prodige ! chose fort rare de nos jours, il paraît ordonné, extrêmement travailleur et désireux que ses subordonnés s'acquittent de leur devoir. Mais, allons donc ! est-ce que cela pouvait durer ? Sous la République, une administration consciencieusement dirigée par un homme du métier ! Parlez-nous de caser un bon incapable, quelque déclassé ou renégat bien apparenté, flânant bien, fumant mieux, passant le meilleur du jour au café. Voilà qui est démocratique. Mais des employés ayant fait leur chemin dans l'administration et appris à remplir leur fonction ! C'est bon pour l'ordre moral et les infâmes conservateurs qui ont souci des deniers des contribuables et du sort des employés. C'est ainsi que l'ordre moral avait placé, malgré ses convictions républicaines, à la tête de la colonie agricole de Saint-Hilaire, un élève de l'Ecole de Grignon, très-expérimenté et dont la gestion entendue menaçait de rendre la colonie prospère. Un agriculteur pour faire de l'agriculture ! pas de ça... Crèbleu ! Il a fallu changer cela. Oui, c'est ce qui a été fait et se fera encore pour les frères et amis. C'est aussi ce qui amènera vers nous les hommes consciencieux, qui Dieu merci sont la majorité, qui comprennent que le travail est le plus sûr garant des nations et qui veulent que les emplois soient occupés par les plus dignes et les plus aptes à les bien remplir. X.

LES OBSEQUES DE M. DE FALLOUX AU BOURG-D'IRÉ.

Nous empruntons les passages suivants à l'article publié par l'*Union de l'Ouest* :

« Au Bourg-d'Iré, comme à Angers, les obsèques de M. de Falloux ont eu le caractère de sincérité et de simplicité religieuse, qu'il avait demandé par son testament. Nous pouvons ajouter qu'elles ont eu aussi le caractère d'unanime hommage et de pieuse reconnaissance qu'ont mérités à M. de Falloux ses exemples et ses bienfaits dans un pays dont il a fait l'éclat et la prospérité. Des métayers, qui l'aimaient comme un des leurs et le vénéraient comme un ancêtre, l'ont porté au champ du repos : c'est le seul honneur qu'il ait envié.

» A 10 heures 3/4, M. le curé du Bourg-d'Iré, entouré d'un très-grand nombre de paroisses environnantes, venait faire la levée du corps suivant le rituel. Le cercueil placé sur un brancard a été porté à bras par six métayers, et entouré par la Société de secours mutuels du Bourg-d'Iré, bannière en tête. Tous les sociétaires tenaient des cierges. Deux couronnes, hommage de la reconnaissance, étaient portées en avant du cortège ; sur l'une on lisait : Société de secours mutuels du Bourg-d'Iré ; sur l'autre : Asile de charité du Bourg-d'Iré. Les enfants des écoles et une députation du collège de Combrée, avec les professeurs, venaient après le clergé.

» Derrière le cercueil, le cierge d'honneur était tenu par le fidèle serviteur du défunt, Ernest, son valet de chambre, qui ne le quittait jamais, pas même dans ses voyages ; puis une couronne de lauriers et de fleurs portée par une députation du Comice agricole de Segré. Les cordons du drap mortuaire étaient tenus par MM. Buffet, sénateur et ancien ministre ; le marquis d'Armaillé, président de la Société de secours mutuels ; le baron de Candé, maire de Noyant ; de la Perraudière, maire de Marans, conseiller d'arrondissement ; Emile Rousseau, maire de Segré ; Lemanceau, maire du Bourg-d'Iré ; Livergnage, son adjoint, et Ronflé, de la Gervillonnais, doyen des fermiers de M. de Falloux.

» Puis la foule, plusieurs milliers de personnes, suivait la famille : M. le vicomte Edgard de Baracé, et Antonin de Baracé ; M. le comte G. de Blois et son frère ; le comte et le vicomte de Trédern, M. le comte Humbert de Quinsonas, M. le comte Albert de Ressaiguiet.

» Nous voudrions pouvoir nommer tous les fermiers, tous les agriculteurs, les ouvriers, les paysans, hommes et femmes, toute cette foule d'amis modestes et chers, qui faisaient au mort le plus beau cortège. A défaut de leurs noms, que nous ne pouvons connaître, qu'ils reçoivent tous l'expression de nos très-vifs sentiments de reconnaissance. Leur affluence était un témoignage devant les hommes, et leur douleur disait leur affection et leurs regrets.

CHATEAU-DU-LOIR.

La presse était amplement représentée, d'abord par un délégué du syndicat de la presse monarchique; puis, par MM. Joseph Denais, rédacteur en chef de la Défense, comte Levedan et Hilaire de La Combe, du comte Levedan, P. Giffard, du Figaro, O. Ha-

La petite église du Bourg-d'Iré n'a pu contenir toute cette foule; mais la recueille-ment a été le même dans l'église et parmi les groupes demeurés à la porte. M. le curé du Bourg-d'Iré a célébré la messe, que chantaient en chœur plus de trente prêtres. M. le vicaire du Bourg-d'Iré a chanté, alternant avec le chœur, les strophes de la prose Dies iræ, et M. le vicaire de la Madeleine, à Segré, a chanté un O salutaris et un Pie Jesu, d'une expression vraiment religieuse et touchante, empruntés, nous dit-on, du vieux graduel angevin.

M. le curé célébrant a aussi donné l'absoute, suivant les prescriptions reçues.

Le cortège s'est rendu ensuite au cimetière, à la chapelle funéraire élevée par les soins du cardinal de Falloux. Là, on a récité les dernières prières, auxquelles toute l'assistance s'est associée en répandant l'eau sainte sur la dépouille de celui qui fut le comte de Falloux. Et maintenant il repose au milieu de sa famille, entouré des paysans dont il a été l'ami, et qui ont appris de lui que l'honneur de la vie humaine est fait tout entier de travail persévérant, de charité envers les hommes, de soumission confiante à la justice et à la bonté de Dieu.

UNE CHASSE PEU COMMUNE.

Lundi matin, un sanglier, que des chasseurs avaient débusqué des bois de Baugé, a passé près de la commune de Mazé et, après avoir franchi la ligne ferrée, s'est jeté résolument dans la Loire, espérant échapper à ses poursuivants.

A ce moment, M. Georges Moreau traversait la Loire dans une barque. Dès qu'il aperçut le fauve, il manœuvra de façon à lui couper la retraite. Sa manœuvre réussit admirablement et il put, au moment où le sanglier, affolé et nageant vigoureusement, passait à sa portée, le tuer à coups de hache.

Le sanglier, attaqué de la sorte, s'était levé et essayait de pénétrer dans la barque. Les spectateurs qui assistaient sur les deux rives à cette chasse peu commune, s'attendaient à voir chavirer la barque sous les efforts de la bête. Dans ce cas, M. Georges Moreau était exposé à un combat corps à corps. Heureusement, les coups qu'il porta à l'animal l'atteignirent mortellement et lui permirent de recueillir à son bord la bête morte. (Patriote.)

Une noce en détresse. — A l'occasion de ses noces, une jeune fille de La Chartre avait commandé à Château-du-Loir sa robe nuptiale.

Mardi dernier, jour de la cérémonie, la couturière prit le train pour La Chartre en mettant aux bagages une malle renfermant une robe splendide. Quelle ne fut pas sa stupéfaction quand, à son arrivée, elle ne trouva plus le précieux colis! On télégraphia, mais en vain; la malle restait introuvable. On prit alors le parti de retourner à Château-du-Loir et là, sur la voie, dans un fourgon, on découvrit enfin la fameuse malle.

On retourna aussitôt à La Chartre; mais la noce s'est trouvée retardée de quelques heures au grand mécontentement des invités et surtout de la mariée.

En ce moment où les légumes frais sont si rares, nous recommandons aux personnes économes les excellentes conserves de Petits Pois et de Haricots verts qui sont vendues à l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur 95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie pour plus de six personnes.

BIBLIOGRAPHIE

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

En vente la 33^e série.

MUSIQUE FRANÇAISE.

Lasse des valse allemandes, c'est avec un élan patriotique que la France accueille Madone de Rubens, la nouvelle valse, le grand succès de Jules Klein.

Jamais en effet le maître français n'a été mieux inspiré, pas même dans ses plus jolies valse: Vierge de Raphaël, Parfums Capiteux, Nuage de Dentelle, Diamant du Cœur, Lèvres de Feu, Patte de Velours, Au Pays Bleu, Larmes de Crocodile, Neige et Volcan ou Pazza d'Amore.

Nos salons s'animent donc cet hiver aux sons harmonieux de la Madone de Rubens, des polkas Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Coup de Canif, de la mazurka Radis Roses et de Royal-Caprice, gavotte Louis XV.

Quant à Fraises au Champagne, ce gracieux chef-d'œuvre vient de paraître admirablement transcrit pour Violon et Piano par Ad. Herman, ainsi que pour Flûte et Piano, par le même (3 fr. chaque).

Paris, COLOMBIER, 6, rue Vivienne. Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. A Saumur, chez M^{me} MERCIER-FISCHER.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 18 janvier 1886,

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Paul Ferrier et Jules Preval, musique de Louis VARNEY.

Distribution:

Table listing cast members and roles: De Brissac, Gontran, Bridaine, Le gouverneur, Rigobert, Richard, Lenglois, Fario, Simone, Marie, Louise, La supérieure, Sœur Opportune, Agathe, Jaqueline, Jeannoton, Claudine, Margot, MM. Dechesne, Noël Cadeau, Ometz, Allemand, Démon, Asmière, Derousseau, Guiraud, Mmes Fleury-Pillard, Dulaurens, Vandermeiren, Cantrelle, Savigny, Joissant, Dupuis, Van Bets, Recurt, Bœuf, Mousquetaires, paysans, bourgeois, pensionnaires.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 14 janvier

LAKMÉ, opéra-comique en 3 actes, musique de Léo Delibes.

Il a été perdu, samedi matin, un grand LÉVRIER noir et blanc portant un collier métallique avec le nom du propriétaire. On est prié de prévenir au bureau de police.

Il y aura récompense.

Nous recommandons une pauvre mère de famille, veuve d'un avocat, qui a eu de grands revers de fortune. Elle demande à faire des écritures, copies, à soigner des enfants, de l'ouvrage à son domicile, ou quelques heures par jour chez les particuliers.

S'adresser au bureau du journal, aux initiales J.-R.

La compagnie Le Conservateur, dotation des enfants en rentes sur l'Etat, ordonnance du 2 août 1844, demande, pour les arrondissements de Saumur et d'Angers, un Représentant d'excellente tenue, de 25 à 40 ans, actif et intelligent.

Position assurée de 8 à 12,000 fr. par an.

S'adresser au bureau du journal.

LES BRONCHITES NÉGLIGÉES TUENT LE TIERS DE LA POPULATION FRANÇAISE. — Mon rhume négligé, que mon médecin ne pouvait guérir, a disparu en huit jours grâce aux DRAGÉES RUSSES que vous m'avez envoyées. Dans mon cœur est à jamais gravé, pour ce précieux médicament, une reconnaissance éternelle. Ci-joint 3 francs, en un mandat-poste pour deux flacons destinés à un parent atteint de bronchite chronique. L. RIGER, épicière, Rue de l'Epealo, 83, à Roubaix (Nord).

DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie. — Mais quel fer donner à mon enfant? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux. Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1878 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires. Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose. Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, à terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE BLANC ET LE ROUGE

— Voyons, Léonce, reprit la tante Rétour, voulez-vous, oui ou non, que votre fille soit heureuse?

— Sans doute, sans doute...; mais comment sortir de là?

— Nous prenons tout sur nous, n'est-ce pas, mignonne?

— Oui, ma tante, répondit Marguerite.

Puis saisissant la main jaune et sèche de la vieille fille, elle ajouta:

— Et le jeune homme, ma tante?

— Charmant, ma nièce, tout ce qu'il y a de plus charmant: brun, de beaux grands yeux et une petite moustache fine comme de la soie...

— Et son âge, ma tante?

— Vingt-cinq ans... Et il est déjà commis à cheval dans les contributions indirectes. Ses chefs, dit-on, en chantent les louanges... C'est un garçon d'avenir. Et distingué, ma chère enfant!

Faut voir!... Il a toujours de grandes bottes comme un marquis.

— Des bottes, des bottes, grommela le père Cornec, ce n'est pas le tout que d'avoir des bottes... A-t-il du foin dedans?

— Deux mille francs de rente, son traitement, qui est de deux mille cinq cents francs au moins, et, parait-il, des espérances magnifiques... Enfin, comme je vous le disais tout à l'heure, c'est un parti inespéré... Allons, c'est entendu, n'est-ce pas, Léonce? Vous remercieriez ce petit Legoff, qui ne nous convient pas du tout, et je vous présenterai mon jeune protégé.

— Alors tu es bien décidée à ne pas épouser Legoff? demanda le père Cornec à sa fille.

— Oui, papa.

— Et tu acceptes ce nouveau prétendu dont tu ne sais pas même le nom?

— Tiens, c'est ma foi vrai, fit la tante Rétour, je ne vous ai pas encore dit son nom. Attendez, il s'appelle Lucien Duroc.

— Oh! le joli nom! s'écria l'orgueilleuse Marguerite.

Le père Cornec haussa les épaules et reprit:

— Un jeune homme que tu ne connais pas, que tu n'as jamais vu...

— Mais puisque ma tante nous dit qu'il est très-bien.

— Charmant, ma chère, renchérit la vieille fille, charmant... Une petite moustache fine comme de la soie et...

— Et des bottes, ajouta l'épicier d'un ton gouguenard. Voilà comment les femmes se laissent prendre! Le chic, tout est là!... Si Legoff, lui aussi, avait eu des bottes, un lorgnon et des gants sang de bœuf, il serait déjà mon gendre. Après tout, ce qui arrive est peut-être très-heureux pour lui.

— Pourquoi, papa? interrogea Marguerite.

— Parce que... parce que... — Ma foi, je puis bien le dire cela devant ta tante, — parce que tu as une petite tête... hum! Ce pauvre Legoff, qui est bon comme le pain, se serait laissé mener par le bout du nez, comme on dit; et Dieu sait où tu l'aurais conduit avec tes folles idées et les goûts que je te connais... Si Monsieur Duroc — puisque c'est lui que tu épouses maintenant, — ne se mentre pas ferme et même dur... comme son nom, c'est un homme perdu...

— Voulez-vous bien vous taire, Léonce, dit la tante Rétour en se levant pour partir, Marguerite fera une excellente petite femme de ménage, et elle me saura gré, un jour, de ce que je fais aujourd'hui pour elle.

— Tant mieux, ma chère Nanon, répliqua l'épicier. Je ne sais pas si Marguerite vous bénira; mais soyez sûre qu'avant un an d'ici, M. Duroc, lui, vous donnera au diable...

VI

Louis, tout joyeux, rêvant sans doute à sa chère

Marguerite, se disposait à sortir, quand on lui apporta la lettre du père Cornec, dans laquelle l'épicier lui annonçait que tout était rompu.

La douleur faillit le rendre fou. Il se laissa tomber sur une chaise et pleura comme un enfant. Un instant après il se leva, dans un état d'exaltation impossible à décrire, le visage en feu, et s'élança dehors. Il roulait dans sa tête des projets insensés, parlant tout haut dans les rues, sans souci des passants qui le regardaient étonnés. Il voulait revoir Marguerite, se jeter à ses pieds, implorer sa pitié et se tuer sous ses yeux si elle refusait de l'écouter.

(A suivre.)

LÉOPOLD SABOT.

Monsieur s'habille dans sa chambre. La porte s'ouvre et la voix du cocher dit avec discrétion:

— Dis donc, est-ce que tu sors ce soir?

— Comment, Joseph! s'écrie monsieur, vous me tutoyez!

— Oh! pardon, monsieur. Je croyais que c'était madame!!!

Un commis fait l'artifice: — Madame, rien n'est supérieur comme finesse à cette batiste! Voyez ces mouchoirs, quand vous vous en servirez, vous croirez vous moucher dans vos doigts!

Direction générale de l'Enregistrement,
des Domaines et du Timbre.

Vente d'Acacias

Provenant de la route nationale
n° 147.

Le SAMEDI 23 JANVIER 1886, à une heure de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie de Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, et en 10 lots, de 156 acacias, complantés sur la route nationale n° 147 de Limoges à Saumur, entre les bornes 12 k. 3, commune de Dampierre, et 15 k. 5, commune de Saumur.

Pour la composition des lots, voir les affiches.

S'adresser, pour tous les renseignements, soit au bureau des Domaines, rue du Pavillon, n° 1, à Saumur, soit au bureau de M. BERNARD, conducteur des Ponts et Chaussées, rue Bodin.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines,
(33) L. PALUSTRE.

Etude de M. BRETON, notaire à
Varennes-sous-Montsoreau.

LA VENTE aux enchères publiques des marchandises et du mobilier dépendant du fonds de commerce de mercerie exploité par M^{me} DELACOUR-GAYDIER, sera continuée le dimanche 17 janvier 1886, à midi précis, au domicile de M. et M^{me} DELACOUR, au bourg de Varennes-sous-Montsoreau, par le ministère de M. BRETON, notaire audit lieu.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais. (34)

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue
du Portail-Louis.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

Portion d'un grand Hôtel

Situé à Saumur, rue d'Orléans,
n° 78,

Dont le surplus est occupé par M.
Jules COQUEBERT DE NEUVILLE,

Comprenant : office, salle à manger donnant sur le jardin, grand salon, chambres et servitudes, grand jardin commun.

S'adresser, pour visiter, soit à M. MORBAU-BARBER, à la Tour de Menive, commune de Saint-Florent, soit à M. LANGLOIS, rue du Portail-Louis. (14)

ON DEMANDE à ACHETER des
boules de fort d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BEAU

Plant de Peupliers Suisses

10,000 environ.

De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.

S'adresser à M^{me} veuve BRESSIÈRE,
au Préperreau, commune d'Allonnes.

A VENDRE

Très-bon Cheval rouan âgé de 6 ans, taille 1 m. 60 environ, trottant bien.

S'adresser au bureau du journal.

Changement de Domicile

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1886

La Maison de Modes de M^{me} VOLOT, précédemment rue Saint-Aubin, 47, Angers, est transférée Rue SAINT-JULIEN, 33, à l'angle de la rue Montauban. (21)

3, Rue d'Orléans, 3

OURTOULE

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.

Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chenets, porte-pelles et pinettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.

Prix modérés.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René,
et rue Nationale, 18. (799)

CIDRE MOUSSEUX première qual.,
20 fr., 230 litres.—MAUGET, à Nozay
(Loire-Inférieure).

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et une apprentie.

S'adresser 22, rue du Marché-Noir. (30)

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,

Breveté S. G. D. G.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^a de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,
à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (904)

Eaux minérales naturelles

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE.—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL.—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS.—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE.—Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE.

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

« Un Rhume négligé est une Phlébite (CELSE) »

SIROP ET PATE AU PIN D'AUTRICHE

REMEDES SANS PAREILS
Contre : Maux de Gorge, Toux, Rhumes, Grippe, Catarrhe, Coqueluche, Bronchite, etc. 150. Voir notice explicative par F. TALON, 49, Avenue d'Anin, PARIS.

Dépôt à Saumur, pharmac. NORMANDES, 11, rue Saint-Jean.

Saumur, Imp. P. GODET.

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'arrivant de faire ses achats pour la saison d'hiver, il possède tout ce qui se fait de nouveau et de confortable en articles de chauffage : Calorifères de toutes grandeurs et de toutes formes, Cuisinières de différents modèles, Poêles de tous prix, Chauffettes, etc., etc.

Toujours seul possesseur à Saumur du grand FOURNEAU ÉCONOMIQUE à l'usage des Maisons Bourgeoises, Hôtels, Restaurants, système de Fourneaux ne dépensant réellement que moitié de combustible.

Ces achats, faits dans de bonnes conditions, lui permettent de vendre le plus bas prix possible.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE LABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

Éditeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHÉAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

VIENT DE PARAITRE :

Le Gouvernement Militaire de Saumur

PAR G. D'ESPINAY

Une Brochure in-8 avec Carte

PRIX : UN FRANC

Chez M. DÉZÉ et chez M. JAVAUD, libraires, rue Saint-Jean.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 JANVIER 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 35	81 30	Est	797 50	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517 50	517 25
3 % amortissable	83 50	83 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1265	1267 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	530	529	Est	380 50	381 50
3 % (nouveau)	107	107	Midi	1163 75	1167 50	1865, 4 %	525 75	525 75	Midi	383	382 75
4 1/2 % (nouveau)	110 32	116 40	Nord	1545	1547 50	1869, 3 %	412	412 50	Nord	392	392
Obligations du Trésor	509	510	Orléans	1337 50	1336 25	1871, 3 %	396 50	398	Orléans	384	384 75
Banque de France	4485	4465	Ouest	870	870	1875, 4 %	518	517 50	Ouest	383	383
Société Générale	448 75	448 75	Compagnie parisienne du Gaz	1408 75	1507 50	1876, 4 %	518 50	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	382 50	383 50
Comptoir d'escompte	997 50	1000	Canal de Suez	2178 75	2192 50	Bons de liquid. Ville de Paris	459 50	459 75	Paris-Bourbonnais	383	384 50
Crédit Lyonnais	525	522 50	C. gén. Transatlantique	472 50	470	Obligations communales 1879	459 50	459 75	Canal de Suez	583	583 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1332 50	1335	Russe 5 0/0 1870	100	100	Obligat. foncières 1879 3 %	452	451 75			
Crédit mobilier	218 75	222 50				Obligat. foncières 1883 3 %	376	372			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans			LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Matin	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. soir
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.																	
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)																	
9	13	matin, omnibus-mixte.																	
1	25	soir,																	
3	32	express.																	
7	15	omnibus.																	
10	36	(s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
2 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.																	
8	21	omnibus.																	
9	37	express.																	
12	48	soir, omnibus-mixte.																	
4	44	omnibus																	
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)																	
10	24	express-poste.																	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,